

Le **prothésiste dentaire**, en interactivité avec le monde médical, est chargé de la conception et de la réalisation de l'appareillage destiné à la restauration et à la réhabilitation de l'environnement buccal.

C'est un **spécialiste qualifié** qui conçoit, réalise et répare les différents types de dispositifs médicaux sur mesure à partir des prescriptions du chirurgien-dentiste.

La réalisation d'une prothèse est un travail spécifique pour lequel il est important de maîtriser plusieurs techniques selon les types de travaux et les matériaux utilisés. A partir des empreintes de la denture, le prothésiste réalise une maquette en cire, puis un moule en plâtre dans lequel sera injecté, sous pression, l'or ou l'argent en fusion. Si le métal est encore le matériau le plus utilisé, la résine synthétique, la céramique et la porcelaine, plus esthétiques composent de plus en plus de bridges, de pivots et de couronnes.

Le prothésiste dentaire rencontre très rarement les patients. Il collabore surtout avec l'équipe médicale (dentiste, orthodontiste...) et les fournisseurs.

L'activité du titulaire de ce diplôme nécessite de :

- respecter la réglementation concernant le code de la santé publique et de la sécurité sociale et plus particulièrement la traçabilité des matériaux et la maîtrise des protocoles de fabrication ;
- respecter la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et adopter les comportements et attitudes conformes en vue de garantir la sécurité notamment des produits et des matériels ;
- faire preuve d'autonomie et de réactivité pour faire face à la diversité des activités techniques ;
- faire preuve de soin, de méticulosité et de dextérité ;
- Se montrer patient, minutieux, d'une grande habileté manuelle.
- Avoir un grand sens de l'observation et de l'esthétique.
- de suivre et se former aux évolutions scientifiques, techniques et économiques de son secteur d'activité.

Une excellente vue est un atout pour différencier les nuances et les couleurs, percevoir les formes et les reliefs

➡ Déroulé

Le salarié titulaire du BTS prothésiste dentaire exerce son activité en pleine autonomie ou sous l'autorité du chef de laboratoire ou du responsable hiérarchique direct.

Le titulaire du BTS prothésiste dentaire est un professionnel hautement qualifié qui exerce ses activités dans les secteurs de :

- la fabrication de dispositifs médicaux sur mesure de type prothèses dentaires ;
- la conception, fabrication, industrialisation de produits ou de services aux professionnels de la prothèse dentaire et dans le cadre d'entreprises artisanales, PME, Multinationales, entreprises du secteur public.

Dans le cadre de son parcours professionnel le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur prothésiste dentaire pourra assurer des responsabilités d'organisation et de gestion de laboratoire de prothèse dentaire.

Les compétences acquises dans le cadre de la formation continue et la validation des acquis de l'expérience, pourront lui permettre d'accéder à des responsabilités dans l'enseignement par exemple.

Métier accessible :

- Prothésiste dentaire

➡ Accès à la Formation

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

- Bac Pro Technicien en prothèses dentaires

➡ Programme

Matières	1 ^{ère} Année*	2 ^{ème} Année*
<u>Enseignements obligatoires</u>		
Technologie professionnelle	14h	14h
Connaissance du milieu professionnel	8h	8h
Langue vivante 1	1h30	1h30
Sciences physiques et chimiques	1h30	1h30
Anatomie-occlusodontie	1h	-
Microbiologie appliquée et physiopathologie	1h	1h
Projet professionnel	5h	6h
<u>Enseignement facultatif</u>		
Langue vivante 2	1h	1h

*horaires hebdomadaires

Grille d'examen

Épreuves	Coef.
E1 : Langue vivante étrangère	2
E2 : Sciences appliquées	3
E3 : Connaissance du milieu professionnel	3
E4 : Etude technique et gestion des coûts	3
E5 : Technologie de fabrication	3
E6 : Projet professionnel et soutenance du rapport de stage	8
Epreuve facultative	
EF1 : Langue vivante	-

Descriptif des matières

En plus des enseignements généraux (langues vivantes), le BTS comporte des enseignements professionnels :

Technologie professionnelle : orthèse dentaire, prothèse fixée, prothèse amovible, dessin morphologique et prothétique.

Connaissance du milieu professionnel : réglementation et démarche qualité ; communication professionnelle et management ; gestion administrative, commerciale, comptable et financière.

Sciences physiques et chimiques : dynamique mandibulaire et contraintes ; objets colorés et cosmétique ; matière et matériaux ; protection des personnes contre les risques liés à l'utilisation de produits chimiques, de matériaux corrosifs ...

Anatomie-occlusodontie : anatomie cranio-faciale, cinétique mandibulaire, imagerie, occlusion dentaire.

Microbiologie appliquées et physiopathologie: micro-organismes de la flore buccale et pathologique, équilibre et déséquilibre de l'écosystème buccal, lutte antimicrobienne.

Projet professionnel: production de 3 pièces de maîtrise, rédaction et présentation d'un mémoire professionnel.

Stages

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 16 semaines réparties sur les 2 années de formation. Effectués dans un laboratoire de prothèse dentaire, les stages doivent lui permettre d'appréhender les différents aspects (économiques, environnementaux, sociaux) et les contraintes (hygiène, sécurité) du travail en laboratoire et d'utiliser des technologies, comme la FAO, qui ne sont pas disponibles en établissement de formation. Ils sont également liés au projet professionnel et doivent permettre de finaliser la réalisation des pièces de maîtrise.

Statistiques

Académie de Montpellier

En 2017 : 13 candidats inscrits, 13 présentés, 11 admis (soit 84,62% de réussite).

En 2018 : 14 présents, 9 admis (soit 64,29% de réussite)

Académie de Toulouse

En 2019 : 9 candidats présents, 8 candidats admis (soit 88,9% de réussite).

Poursuites d'études

Ce BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux "Après le Bac : choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

Où se former

34 **Montpellier**
Lycée Jean Mermoz (Public)

65 **Vic-en-Bigorre**
Lycée Pierre Mendès France (Public)
CFA Académie de Toulouse – Lycée Pierre Mendès France **A**

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

Pour en savoir plus

- Guide régional "Après le Bac : choisir ses études supérieures"
- Parcours Les métiers du paramédical

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Éducation Nationale (PSY-EN).